

Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Procès verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 23 janvier 2014 à 13h30 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury.

Présence :

- Mme Hélène Dauphinais, déléguée Ville de Sherbrooke
- M. David Price, délégué Ville de Sherbrooke
- Mme Kathleen Gélinas, déléguée Ville de Sherbrooke
- Mme Annie Godbout, déléguée substitut Ville de Sherbrooke
- Mme Nicole Robert, déléguée MRC du Haut-Saint-François
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Kenneth Coates, délégué substitut MRC du Haut-Saint-François

Personnes ressources :

- Mme Odile Goulet, chargée de projets Ville de Sherbrooke
- M. René Allaire, directeur général adjoint Ville de Sherbrooke
- M. Denis Gélinas, directeur du Service des infrastructures urbaines et de l'environnement
- M. Dominic Provost, directeur général MRC et CLD du Haut-Saint-François
- M. Claude Brochu, directeur général de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

1) Ouverture de la séance

La vice-présidente Mme Nicole Robert déclare la séance ouverte.

2) Adoption de l'avis de convocation

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

3) Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2014-01-23-0314

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation ;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Procès-verbaux ;
 - a) Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 30 septembre 2013 ;
 - b) Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 24 octobre 2013 ;
 - c) Suivi des procès-verbaux ;

5) Élections ;

a) **Nomination d'un(e) président(e) ;**

b) **Nomination d'un(e) vice-président(e) ;**

c) **Signataires des effets bancaires ;**

6) Période de questions ;

7) Finance ;

a) Contrat de Gératek ;

b) Demande de financement à la CRÉ Estrie – Projet de Centre d'excellence estrien en valorisation des matières résiduelles et du parc éco-industriel de Bury – résolution autorisant M. Claude Brochu à présenter la demande ;

c) Flotte de véhicules et équipements mobiles – résolution autorisant M. Jean Simard à signer les documents relatifs au transfert de propriété ;

8) Opérations;

a) Tonnage (document remis sur place) ;

9) Ressources humaines ;

a) Renouvellement du contrat du directeur général ;

10) Projets de développement ;

a) Lieu d'enfouissement technique – ouverture de nouvelles cellules, travaux de fermeture et travaux de captage et brûlage des biogaz ;

i. Appel d'offres – honoraires professionnels – approbation des critères de sélection ;

ii. Avis de motion règlement d'emprunt numéro 14 pour les travaux LET, soit pour l'ouverture et la fermeture de cellules et des travaux de captage et brûlage des biogaz ;

b) Nouvelle gravière – demande de certificat d'autorisation au M.D.D.E.F.P. – résolution autorisant M. Mikael Auger à présenter la demande ;

11) Communication

a) Conférence de presse – centre de tri ;

b) Mise à jour du site web ;

12) Date de la prochaine réunion ;

13) Affaires nouvelles ;

14) Levée de l'assemblée.

Adopté

4) Procès-verbaux ;

a) **Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 30 septembre 2013 ;**

Résolution 2014-01-23-0315

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du conseil d'administration du 30 septembre 2013.

Adopté

b) **Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 24 octobre 2013 ;**

Résolution 2014-01-23-0316

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du conseil d'administration du 24 octobre 2013.

Adopté

c) **Suivi des procès-verbaux ;**

Affichage entité de Valoris - Une soumission a été demandée pour l'affichage du logo de Valoris sur les remorques, le logo serait apposé sur le derrière et sur les côtés. Les coûts seraient d'environ 5215\$.

Il est demandé de grossir les logos sur les côtés des remorques. Une nouvelle soumission sera demandée.

Résolution caisse populaire dépôt de nuit - La résolution a été transmise à la caisse et les employés effectuent leur dépôt à la caisse d'East Angus.

5) Élections ;

a) Nomination d'un(e) président(e) ;

La période de mise en candidature est ouverte pour le poste de président(e).

Résolution 2014-01-23-0317

Proposé et résolu unanimement de nommer Mme Nicole Robert à la présidence.

Adopté

b) Nomination d'un(e) vice-président(e) ;

La période de mise en candidature est ouverte pour le poste de vice-président(e).

Résolution 2014-01-23-0318

Proposé et résolu unanimement de nommer Mme Hélène Dauphinais à la vice présidence.

Adopté

c) Signataires des effets bancaires ;

Résolution 2014-01-23-0319

Proposé et résolu unanimement de nommer Mme Nicole Robert, présidente ou Mme Hélène Dauphinais, vice-présidente et M. Claude Brochu, secrétaire trésorier ou Mme Geneviève Morin, secrétaire comme signataires de tous les effets bancaires à la caisse populaire des Hauts Boisés.

Adopté

6) Période de questions ;

Aucune personne présente

7) Finance ;

a) Contrat de Gératek ;

M. Claude Brochu explique que lors de l'ouverture des soumissions pour la construction du centre de tri de Valoris la soumission la plus basse conforme était celle de Construction Gératek Itée, à qui Valoris a octroyé le contrat. Une correction de son bordereau de prix avait été effectuée ainsi un montant de 187 837.97\$ avait été soustrait. Suite à l'octroi du contrat, l'entreprise a été rencontrée pour débiter le projet et l'informer du correctif apporté au montant de sa soumission. Le président de l'entreprise a expliqué son désaccord avec le correctif puisque toutes les lignes au bordereau, incluant celles rajoutées, faisaient partie intégrante de sa soumission. Les consultants lors de la préparation du bordereau n'avaient pas verrouillé la mise en forme, donc tout soumissionnaire pouvait le modifier à sa guise. Il est donc recommandé que le contrat accordé soit augmenté de 187 837.97\$.

Résolution 2014-01-23-0320

Proposé et résolu unanimement que le contrat accordé à l'entreprise Construction Gératek Ltée, soit augmenté de 187 837.97\$, pour un total de 12 351 050\$ plus taxes applicables.

Adopté

- b) Demande de financement à la CRÉ Estrie – Projet de Centre d'excellence estrien en valorisation des matières résiduelles et du parc éco-industriel de Bury – résolution autorisant M. Claude Brochu à présenter la demande ;**

Résolution 2014-01-23-0321

Proposé et résolu unanimement d'autoriser M. Claude Brochu à présenter la demande de financement à la CRÉ Estrie pour le projet de Centre d'excellence estrien en valorisation des matières résiduelles et du parc éco-industriel de Bury.

Adopté

- c) Flotte de véhicules et équipements mobiles – résolution autorisant M. Jean Simard à signer les documents relatifs au transfert de propriété ;**

M. Claude Brochu mentionne que lorsque que Valoris procède à l'achat de véhicules et d'équipements mobiles, il est le seul à être autorisé à procéder aux transferts auprès de la SAAQ.

Résolution 2014-01-23-0322

Proposé et résolu unanimement d'autoriser M. Jean Simard à signer les documents relatifs au transfert de propriété pour la flotte de véhicules et équipements mobiles auprès de la SAAQ.

Adopté

8) Tonnage (document remis sur place) ;

Le tonnage pour l'année 2013 est de 71 364.12 tonnes, comparativement à l'année précédente, il était de 34 865.33 tonnes.

9) Ressources humaines ;

- a) Renouvellement du contrat du directeur général ;**

Le présent contrat de travail de M. Claude Brochu se termine le 31 décembre 2013. Il a été convenu lors du budget de prolonger celui-ci jusqu'au 31 décembre 2014.

Résolution 2014-01-23-0323

Proposé et résolu unanimement de prolonger le contrat de travail entre M. Claude Brochu et Valoris jusqu'au 31 décembre 2014 avec les mêmes conditions, soit : 24 heures par semaine et avec une entente de préavis de 2 mois pour une rupture de contrat d'une part ou de l'autre.

Adopté

10) Projets de développement ;

- a) Lieu d'enfouissement technique – ouverture de nouvelles cellules, travaux de fermeture et travaux de captage et brûlage des biogaz ;**

La cellule d'enfouissement présentement utilisée sera pleine d'ici environ 1 an. Il est donc requis de prévoir la construction d'une nouvelle cellule d'enfouissement afin de transférer les opérations pendant l'hiver 2015. Par ailleurs, la cellule actuellement utilisée devra être fermée rapidement lorsqu'elle sera complétée afin de minimiser le volume d'eaux de lixiviation à traiter. Notons que le tonnage de matières résiduelles envoyées dans le lieu d'enfouissement technique (L.E.T.) a dépassé 50 000 tonnes en 2013. De ce fait, Valoris est soumis à de nouvelles normes concernant la gestion des biogaz. Il est donc obligatoire maintenant de capter et de détruire les biogaz. Compte tenu de tous ces travaux à venir dans la prochaine année, il est requis d'engager des professionnels en ingénierie afin de préparer les plans et devis requis pour la réalisation et la surveillance de ces travaux.

- Appel d'offres – honoraires professionnels – approbation des critères de sélection ;

Résolution 2014-01-23-0324

Proposé et résolu unanimement d'accepter les critères d'évaluation et la pondération proposés pour l'appel d'offres 2014-02 pour les services professionnels en ingénierie pour les travaux d'ouverture et de fermeture de cellules et les travaux de captage et de brûlage des biogaz.

Adopté

- Avis de motion règlement d'emprunt numéro 14 pour les travaux LET, soit pour l'ouverture et la fermeture de cellules et des travaux de captage et brûlage des biogaz ;

AVIS DE MOTION est donné par Mme Hélène Dauphinais à l'effet qu'il sera adopté lors d'une prochaine assemblée le règlement d'emprunt numéro 14 pour l'ouverture et la fermeture de cellules et des travaux de captage et brûlage des biogaz.

b) Nouvelle gravière – demande de certificat d'autorisation au M.D.D.E.F.P. – résolution autorisation M. Mikael Auger à présenter la demande ;

Résolution 2014-01-23-0325

Proposé et résolu unanimement d'autoriser M. Mikael Auger de présenter la demande de certificat d'autorisation auprès du M.D.D.E.F.P. pour l'exploitation de la nouvelle gravière.

Adopté

11) Communication ;

a) Conférence de presse – centre de tri ;

Il est convenu de reprendre la conférence de presse concernant le centre de tri lundi le 24 février à 11 h.

b) Mise à jour du site web ;

La mise à jour de l'information sur le site internet a été effectuée. Pour la conférence de presse, une nouvelle page pour le centre de tri sera créée. Dans les prochains mois, le site sera revu et amélioré afin de l'axer davantage sur les activités du centre de tri. De plus, Valoris aura un site web dont les mises à jour pourront se faire ici au lieu de toujours passer par le gestionnaire.

12) Date de la prochaine réunion ;

La prochaine réunion sera le jeudi 27 février 2014 à 13h30.

13) Affaires nouvelles ;

Aucun sujet

14) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 14h35.

Mme Nicole Robert, présidente

M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier